

Renforcer l'accessibilité pour tous les habitants



Josiane Chevalier, préfète de l'Essonne, et François Durovray, président du Conseil départemental (au centre).

Proposer un égal accès aux services publics aux habitants du territoire, tel est le souhait du Conseil départemental et de la Préfecture de l'Essonne. En effet, dans le cadre de la loi NOTRe, les deux institutions travaillent conjointement pour établir un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics. « Ce projet a pour objectif de renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité, aussi bien urbaines que rurales, et de faciliter la vie des habitants », a affirmé Josiane Chevalier, préfète de l'Essonne, lors de la réunion de lancement qui s'est déroulée le mercredi 13 juillet. Les différents acteurs

étaient réunis pour déterminer les premières actions à mettre en place, notamment la création de Maison de services aux publics. « Ces structures sont des espaces mutualisés de services qui apportent des aides et des conseils personnalisés, des permanences de services spécifiques (CPAM, Caf...) et accompagnement dans certaines démarches. En Essonne, il existe déjà une structure à Evry et quatre sont en projet : Ballancourt-sur-Essonne, Saclas, Boissy-sous-Saint-Yon et Angerville. » Alors que le Département a déjà recensé plusieurs bassins de vie, le diagnostic du territoire va débuter en septembre.

■ **Maryne Violette**